

## **Intervention de Catherine MORIN-DESAILLY**

### **Débat d'orientations budgétaires**

**22 octobre 2012**

Monsieur le Président, chers collègues,

Je voudrais à mon tour pour commencer apporter tout mon soutien aux salariés de Petroplus. Nous avons partagé avec eux les moments de doute et d'angoisse jusqu'à la douloureuse décision de mardi dernier. Les salariés tiennent tout à l'heure à 12h30 une assemblée générale, dans l'espoir qu'une solution puisse être apportée. J'appelle ainsi à mon tour à ce que nous soyons tous mobilisés et rassemblés afin qu'une solution qui permettrait de sauvegarder les emplois soit trouvée.

Pour en venir désormais aux orientations budgétaires préalables au budget 2013, je ne vous cacherai pas M. le Président, chers collègues, que la lecture de ce rapport sur les orientations budgétaires nous pose un certain nombre de questions. Des questions sur la forme, des questions sur le fond.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà fait remarquer lors des séances d'orientations budgétaires antérieures, organiser si tôt le débat d'orientations budgétaires conduit à se priver d'informations précises. C'est un choix que vous avez fait depuis longtemps, nous le regrettons toujours tout autant.

Mais nous regrettons encore plus vivement même si nous commençons à en prendre l'habitude, le ton volontairement caricatural de votre éditorial, une façon de renforcer le coup de l'héritage, et expliquer les renoncements de la gauche au pouvoir, renoncements qui étaient prévisibles vu les promesses intenable de campagne dans un contexte de crise très grave.

Un éditorial qui affirme que l'ère du déni doit être un temps révolu et qui est un exemple de déni à lui tout seul si on veut parler de bilan (déni du plan de relance, le sauvetage des banques et donc l'emprunt pour les collectivités, les soutiens de l'Etat aux collectivités qui ont malgré tout perduré ....) Bref une présentation excessivement politique qui n'est pas de nature à entamer une discussion budgétaire sereine que nécessiterait la gravité de la situation.

Nous regrettons aussi toujours vivement, la manière avec laquelle sont présentés les éléments chiffrés car elle biaise la compréhension quand elle ne la rend pas tout simplement impossible.

Ainsi par exemple, le tableau de la p.4, tableau troublant s'il en est, que nous découvrons cette année et dont on comprend aisément qu'il n'a que pour seul but de démontrer que la réforme fiscale a lourdement pesé sur les recettes de notre collectivité. Il est tout simplement contestable/malhonorable intellectuellement. En effet vous y comparez des vessies et des lanternes : pour les années 2009, 2010 et 2011 se trouvent retranscrites les recettes de la Région inscrites au Compte Administratif, donc en clôture d'exercice budgétaire, alors que pour 2012 vous retranscrivez les chiffres du Budget Primitif et de la décision modificative, donc en cours d'exercice budgétaire. Pour que la démonstration soit concluante, il aurait fallu comparer ce qui était comparable. D'autant que là aussi nous avons pris l'habitude d'une minoration des chiffres au Budget Primitif, lesquelles sont réévaluées au compte administratif, cela vous permettait en effet de tenir votre discours alarmiste sur le désengagement de l'Etat en décembre, lequel était contredit au mois de juin l'année suivante. Vous avez à chaque fois perçu plus que ce que vous aviez prévu.

Quoiqu'il en soit il faut admettre en effet que les ressources liées à la fiscalité ont diminué et c'est logique, comme le fait remarquer une phrase juste au dessus du tableau ces ressources sont et seront liées à la conjoncture économique. C'était en effet l'objectif faire baisser la pression fiscale sur les entreprises l'objectif n'était pas que les collectivités augmentent leurs recettes.

De la même façon quelques pages plus loin, p.9, vous présentez le diagramme classique des courbes de dépenses d'intervention et de structures. En revanche, il est un élément de ce diagramme bien moins classique : en effet les dépenses de structures ne tiennent pas compte des dépenses de personnel des lycées, ce qui là aussi est une nouveauté de cette année. Ce qui vous permet de présenter une courbe légèrement stagnante. En effet l'an dernier les dépenses de structures, y compris les personnels des lycées s'élevaient à 138 millions, cette année vous les présentez hors personnel des lycées, elles s'élèvent alors à 95,3 millions.

Bref, nous l'avons bien compris tout est fait dans ce rapport pour mettre en cause la politique de l'Etat, ces dernières années, envers les collectivités.

Etrangement la nouvelle politique étatique est, elle, bien moins critiquée. De ce point de vue, M. le président, je vous ai trouvé dans votre édito bien moins en verve que ce que vous l'étiez par le passé pour dénoncer des faits identiques : ainsi l'an dernier à la même époque estimiez-vous je cite que « la crise économique a été un bon prétexte pour geler les dotations », là où vous nous expliquez cette année que le gel des dotations annoncé pour 2013 se fait dans le cadre du pacte de confiance et de solidarité entre l'Etat et les collectivités. Il faut donc comprendre qu'un gel de droite est un scandale là où un gel de gauche est une preuve de confiance et de solidarité !

Le Gouvernement que vous soutenez est d'ailleurs tellement solidaire et a une telle confiance dans la gestion des collectivités qu'il a d'ores et déjà annoncé une diminution des dotations aux collectivités de l'ordre de 2,25milliards d'euros sur la durée du quinquennat ! Un gel pour 2013, puis deux baisses successives de 1,5 % pour 2014 et 2015, soit une baisse de 10% en euros constants, tout cela annoncé avant que la négociation même du dit pacte ne commence !

La je n'appellerais pas cela de la confiance mais du mépris. Mépris également en réalité des élus conviés aux États Généraux de la Démocratie Territoriales les 4 et 5 octobre derniers au Sénat que monsieur Léonard a voulu évoquer puisque si en effet il y a eu un débat très intéressant, tout était joué. Madame Lebranchu avait annoncé quelques jours auparavant que le texte était prêt.

Je rappellerai qu'au contraire, ces dernières années et malgré la crise économique, l'Etat a fait l'effort de maintenir le niveau des dotations alors que ses recettes diminuaient et que lui réduisait drastiquement ses dépenses : la solidarité que vous évoquez n'est pas toujours là où une vision dogmatique des choses veut nous faire croire qu'elle se trouve.

Mais contrairement à vous M. le Président nous ne changerons pas discours : je vous le disais il y a 2 ans lors de cette même séance d'orientations budgétaires : « dans une période telle que celle que nous traversons, on aurait plutôt intérêt à conjuguer nos efforts », que l'Etat trouve à ses côtés des partenaires prêts à assumer le poids de leurs responsabilités. Le gel puis la réduction des dotations est peut être, compte tenu de la gravité du déficit public une nécessité dans le cadre d'un effort à réaliser par tous. Nous, qui avons soutenu la RGPP, lorsque vous la fustigiez, l'avons toujours affirmé.

Faire en sorte que les collectivités se recentrent sur leurs missions essentielles, éviter les doublons d'une collectivité à l'autre, clarifier les compétences, à ce titre, force est de reconnaître l'ambiguïté des messages gouvernementaux car le gel et la diminution des dotations s'accompagnent d'un acte 3 de la décentralisation dont on ne mesure pas bien tel qu'il s'annonce comment il encouragera les collectivités à mieux cibler leurs actions. La réforme annoncée c'est le statut quo. « Eviter les doublons d'une collectivité à l'autre », c'est avant tout en ce qui nous concerne, profiter de ce nouvel acte de la décentralisation pour réunifier les deux Normandie pour une plus grande efficacité.

En ce qui concerne les dépenses je ne reviendrai pas sur les dépenses stratégiques évoquées par Bruno Le Maire, mais je veux souligner les contradictions de votre édito. Vous affirmez vouloir soutenir l'Etat dans politique de stimulation de la croissance la mise en œuvre d'une politique de réindustrialisation et d'avancées sur les grands projets de soutien à l'emploi. Permettez-moi de vous dire qu'en l'état le projet de loi de finance ne prend aucune mesure concrète permettant d'améliorer de manière significative l'économie et la compétitivité. Contrairement à cela le gouvernement impose un choc de fiscalité avec une augmentation sans précédant des prélèvements

obligatoires de plus de 27 milliards d'euros en 2013, avec près de 14 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires pour les entreprises y compris les TPE et les PME (soit une augmentation de plus d'un tiers de l'impôt sur les sociétés). Le gouvernement fait un choix contre la compétitivité qui conduira inévitablement à la récession que vous évoquez dans votre édito. Quant aux ménages ils sont malheureusement frappés de plein fouet par une hausse de 13 milliards d'impôts qui contrairement aux annonces du premier ministre toucheront l'ensemble des français, y compris les plus modestes. Faut-il rappeler que la refiscalisation des heures supplémentaires concerne plus de 40% des salariés ? Pas de surprise puisque dans les 60 engagements pour la France du candidat Hollande le mot de compétitivité n'apparaît qu'une seule fois. Le cout du travail n'est même pas évoqué. Il s'agit pourtant la des deux sujets à aborder pour relancer l'industrie française et entamer le redressement économique du pays.

Toujours plus d'impôts, nous nous pensons qu'il est important que le redressement des finances publiques soit davantage réalisé par des économies en manière de dépenses publiques. Rappelons le rapport sur la RGPP au premier Ministre qui critique le fait que les collectivités n'aient pas été concernées.

Ainsi nous serons particulièrement vigilants lors du vote du budget à ce que les dépenses de fonctionnement régressent et que vous privilégiez enfin l'investissement qui n'a cessé de diminuer ces dernières années. D'autant que vous disposez de marge de manœuvre puisque cette année vous n'aurez pas eu recours à l'emprunt. (Il faut se servir de tous les instruments qui vont nous permettre d'agir pour nos entreprises, pour nos emplois, pour entrevoir la sortie de crise.) Ce sera d'autant plus vrai si comme l'annonce l'acte 3 de la décentralisation les régions doivent voir leur rôle se renforcer en manière développement économique. Ainsi lors du BP seront nous particulièrement attentifs à une mobilisation de notre collectivité pour le développement d'un vrai schéma d'infrastructures, comme le réclame le CESER par ailleurs. Je laisserai mon collègue Xavier Lefrancois évoquer la question de la ligne Serqueux Gisors. Je voudrais concentrer mon propos sur ce que vous nous annoncez M. le Président, que le gouvernement a pour objectif de stimuler la croissance par la mise en œuvre d'une

politique de réindustrialisation et d'avancées sur les grands projets. Là nous sommes inquiets lequel nous nous interrogeons, car lorsque je me reporte au paragraphe « Transports ferroviaires », je ne trouve au sujet de la LNPN, qui constitue vous en conviendrez un grand projet susceptible de stimuler la croissance, je ne trouve donc qu'un rapide paragraphe reprenant ce que vous avez déjà annoncé dans la presse, à savoir le doublement des voies dans le Mantois et la gare à Rouen.

C'est ici une ambition minimaliste pour notre territoire : tous les acteurs concernés (les voyageurs et les entreprises notamment) attendent beaucoup plus que cela, le débat public a montré l'importance d'envisager, dès le départ, ce projet dans son entier afin de relier Paris à sa façade maritime. Je ne m'étendrai pas plus, tous ces arguments vous les connaissez mais ne voulez pas les entendre, ce sont les Normands qui en paieront le prix. Qui dit infrastructures dit aussi couverture permettant l'accès au très haut débit pour tous, aux entreprises, comme aux services publics, comme aux particuliers, sujet sur lequel nous vous avons déjà plusieurs fois sensibilisé sur lequel nous serons vigilants.

Autre secteur, porteur d'emploi auquel nous serons attentifs : le développement touristique de notre région, vraie richesse qui permet des retombées économiques pour notre territoire dans de nombreux secteurs d'activité.

L'autre poste de dépenses sur lequel nous souhaitons insister est bien sur l'innovation ? La recherche et la formation afin que soit amélioré l'adaptation de celle-ci aux réalités de l'offre d'emploi sur le territoire, combien d'entreprises visitons-nous qui nous font toutes la même remarque : on n'arrive pas à recruter ! Enfin, s'agissant des politiques en faveur de la jeunesse je souhaite revenir sur le dispositif « Région liberté », supplantant « Région sans frontière ». Nous avons déjà eu l'occasion de vous dire à quel point cette décision n'allait pas dans le bon sens. La rentrée universitaire étant maintenant faite, nous ne pouvons que confirmer ce que nous vous disions : le défaut de financement de la Région pour les étudiants désireux de partir dans le cadre d'Erasmus risque fortement de les conduire à devoir annuler ce projet. Les

organisations représentatives étudiants vous ont alerté, le président de l'Université vous a alerté, je le fais de nouveau aujourd'hui.

Vous privez la Haute-Normandie et ses universités d'un rayonnement indispensable à l'international ; vous privez les étudiants d'une expérience irremplaçable à l'étranger ; vous privez l'Europe d'échanges humains qui feront sa réussite de demain.

Enfin ces exemples parmi d'autres sont très représentatifs de la politique que vous menez et que vous continuerez à mener : une politique à courte vue, manquant d'imagination et d'ambition.

*Seul le prononcé fait foi*